



Refus de l'employeur de payer taxe ofii

Par **stam71**, le **01/10/2013** à **05:45**

Bonjour,

Je suis en France depuis 10 ans avec le statut d'étudiant. Originaire du Burkina

Après une thèse, j'ai eu un contrat à l'université pour être enseignant contractuel à mi-temps.

- Dès ma demande de rendez-vous à la préfecture de Nanterre, on m'oppose le refus parce que le contrat est à mi-temps; j'ai pris contact avec la DIRECCTE qui m'a dit que le dossier est recevable.

- deuxième accueil, l'université me propose un statut scientifique et non salarié à cause de la taxe OFII. Elle ne veut plus recruter des étrangers à cause de la taxe.

Elle veut même remettre le contrat en cause alors que j'ai commencé mes TD depuis 3 semaines.

Quels sont les recours possibles?

Je suis très choqué car c'est cela fait déjà plusieurs années que je travaille avec l'université: emplois administratifs et un contrat d'ATER.

A l'aide. Merci